



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - 29 FEVRIER 2020 à Nevers

Rapport Moral : Dominique Ourseau

L'année 2019 a été fructueuse à plusieurs titres. La sécheresse dans ses effets positifs nous a fait prendre conscience que c'était le premier patrimoine à défendre et cela a modifié mon approche du sujet en faisant une place plus large dans nos implications. Ensuite la mise en place de notre nouveau site internet, dont la fréquentation reste encore confidentielle, m'a obligé à un investissement plus important pour sa construction, mais également pour cette année 2020, dans le service après vente nécessaire pour qu'il sorte de sa confidentialité, et cela ne pourra se faire sans vous. Et contrairement aux années passées, c'est cette situation qui me donne plus d'espoir de pérennité pour l'Entente, malgré nos problèmes de fonctionnements récurrents. Je crois vraiment, qu'une fois l'appropriation par chacun de notre nouveau site internet, il sera un vecteur de progrès pour tous, comme l'harmonisation de nos dates de manifestations ou de nos réunions grâce au calendrier consultable en instantané. Un autre point est que sa consultation ne peut que nous donner du courage pour l'avancement de nos objectifs car grâce aux articles, nous pouvons visualiser tout ce qu'il se fait sur notre territoire et cela nous fait prendre conscience que ce n'est pas rien, qu'il y a une richesse d'actions avec des succès. Je suis convaincu que si chaque association s'approprie le site, il sera une formidable vitrine que vous serez fiers de faire connaître. La suite logique est le développement de partenariat et la mise en œuvre de la news letter, qui ne serait tarder et permettra de mieux faire rayonner l'Entente et ses adhérents.

L'année a été ponctuée de belles manifestations, comme « Le Loiret au fil de l'eau » qui est venu confirmer la volonté de développement autour du canal d'Orléans et des autres voies d'eau du Loiret, l'ouverture de la saison fluviale à Auxerre avec l'énergie d'un Philippe BENARD, le pique-nique autour du canal de Bourgogne, sans oublier les multiples manifestations de l'ARECABE pour les plus importantes, ne pouvant les citer toutes, mais qui viennent témoigner du dynamisme des adhérents de l'Entente.

L'Entente a, quant à elle, mené quelques actions spécifiques comme :

- L'envoi traditionnel des vœux à près d'une centaine d'institutionnels.
- Organisé l'ouverture de la saison fluviale
- Participé à plusieurs manifestations d'adhérents
- Participé aux journées du patrimoine.
- Participé à de nombreuses réunions avec VNF.
- Participé aux réunions de Loire itinérance, L'ENTENTE et l'ANPEI participent à Loire itinérante.

On peut dire que la visibilité de l'Entente se renforce un peu plus chaque année et par conséquence sa reconnaissance. Cela confirme l'intérêt pour chaque adhérent qui renforce de facto sa visibilité au-delà de son propre territoire et le site internet devrait renforcer le partage de capitalisations et d'expériences. Cela démontre l'utilité de l'Entente.

Pour 2020, il me semble indispensable de consacrer nos efforts au développement et à l'appropriation du site internet qui sera le ciment, la vitrine et la promotion de nos actions pour la défense de notre patrimoine fluvial et en premier lieu sa ressource en eau.

La faiblesse de nos moyens nous contraint à avancer avec prudence pour les étapes suivantes que sont le renforcement de notre signalétique et notre présence plus marquée sur le terrain, sur nos sujets prioritaires. Tout d'abord, le montant de la cotisation, point sur lequel nous reviendrons en questions diverses. Je voudrais être sûr que son montant ne soit pas un frein au renforcement de l'Entente, grâce à de nouveaux adhérents.

Ensuite, la recherche de subventions n'est pas facilitée par notre manque d'ancrage dû à notre large territoire d'interventions. Il serait aussi nécessaire de nous organiser pour mieux piloter cette recherche, peut-être par des réunions de bureau planifiées et régulières. Il faut aussi identifier une structure qui pourrait nous guider dans cette démarche.

Les suites à engager se résument ainsi :

- Assurer l'appropriation du site internet par les adhérents.
- Créer une Newsletter mensuelle.
- Assurer la promotion du site.
- Identifier et réaliser notre signalétique commune
- Obtenir des subventions.

Si ces objectifs sont tenus, l'Entente sera de nouveau en ordre de marche. Ces engagements ne peuvent être le fruit que d'un travail collectif. Je sais chacun investit dans sa propre association, mais je me sens parfois très seul lorsque j'ai besoin d'aide, d'éclairages, voire de conseil pour engager l'Entente dans telle ou telle direction en fonction des contacts ou des situations rencontrées. Je manque de retours sur vos propres interventions et sur vos actions. Cela crée parfois des dysfonctionnements. Mais pour la première fois depuis le début de mon mandat, je sens que nous progressons et j'ai confiance sur le devenir de l'Entente, et l'engagement du bureau n'est sûrement pas étranger à ce sentiment.

M. GRATEFEUILLE précise que la mairie de Nevers donne des subventions en fonction de projets.

“L'ENTENTE DOIT ÊTRE VUE, RECONNUE ET ENTENDUE”.

Mais je ne serai pas honnête en oubliant de vous dire à quel point cette mission est passionnante et que c'est toujours un régal pour moi de vous côtoyer.